

Les autorités suisses abusent du droit d'asile

Aldo Brina «observe» l'application du droit d'asile et des étrangers et se prépare avant le durcissement de l'an prochain

Récenser méthodiquement l'inhumain, telle est la mission qu'accomplit Aldo Brina, depuis le début de l'année, au sein de l'Observatoire de l'application du droit d'asile et des étrangers. Le bureau a été mis en place par la Coordination genevoise contre l'exclusion et la xénophobie (56 organisations et près de 1000 membres et sympathisants), au lendemain du vote favorable au durcissement des lois sur l'asile et les étrangers le 24 septembre dernier, en vue de mettre en évidence les nombreux dérapages et excès de l'application de ces lois.

Les nouvelles teneurs ne rentreront pleinement en vigueur que l'an prochain, mais dans les permanences sociales, syndicales ou juridiques pour les étrangers et les requérants d'asile ressortent déjà des situations aux conséquences humaines dramatiques. Le travail d'Aldo Brina consiste à rédiger des fiches décrivant minutieusement l'histoire de chaque personne que lui signalent les différentes permanences. «Ce travail systématique permettra la constitution d'une banque de données, qui servira d'arguments à ceux qui agissent dans le débat politique, pour l'accès aux soins par exemple, ainsi qu'aux médias», explique le permanent.

Démonter les idées reçues

«Ce n'est pas directement l'observatoire qui va lancer une campagne. Il fournit les moyens aux structures existantes.» Mais si le rôle d'Aldo Brina n'est pas directement de sensibiliser la population, il analyse néanmoins le vote du 24 septembre sous l'angle d'une campagne «facile» de l'extrême droite qui a excité les peurs. «C'est toujours plus facile de communiquer sur des viols ou des affaires de drogue que d'inviter les gens à regarder la réalité sous un angle plus concret. Mais au final, ces lois s'appliquent aussi bien aux sans-papiers qui sont en Suisse depuis 15 ans, sans faire de vagues.» Le travail de l'observatoire donnera en fin de meilleurs arguments pour contrer les idées reçues.

Ces clichés, Aldo Brina, 24 ans, les connaît bien. Il s'est toujours



Aldo Brina insiste sur l'importance de considérer l'aspect humain des dossiers.

intéressé aux thèmes de la migration. Terminant ses études en sciences politiques, il œuvre comme bénévole au Groupe Sida-Genève et effectue des recherches sur la migration et la santé. Son diplôme en poche, il travaille pour Médecins du monde à Neuchâtel, où l'organisation est active dans l'accès aux soins des migrants et des populations précarisées.

Estomaqué par les permanences auxquelles il a assisté depuis le mois de janvier, Aldo Brina inviterait volontiers les gens qui ont voté en faveur de ces durcissements à «prendre deux minutes pour constater les conséquences sur le plan humain... Ce sont des êtres humains», insiste-t-il. Les abus en matière d'application des lois sur l'asile et les étrangers seront donc analysés et diffusés. Et comme les lois actuelles, sans parler de leur nouvelle teneur, permettent déjà un traitement extrêmement dur des dossiers, Aldo Brina relève que «si un abus n'a pas de sens au niveau juridique, c'est parfois une question de vie ou de mort».

Dans une des premières fiches rédigées par l'observateur, l'Office fédéral des migrations a écarté des témoignages de proches du demandeur d'asile, justement parce qu'ils émanaient de personnes connaissant sa famille, et le Tribunal administratif a supputé que ces personnes ont pu mentir afin que le requérant obtienne l'asile en Suisse. Dans un autre cas, les autorités fédérales n'ont pas octroyé de permis humanitaire à une femme russe dont la survie dépendait d'une opération médicale de pointe irréalisable dans son pays, sous prétexte que ce type d'opération était pratiquée à Saint-Petersbourg. Le médecin spécialiste genevois avait pourtant confirmé que cette intervention n'était pas possible en Russie, mais il a fallu rechercher le témoignage du chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-Petersbourg pour certifier ces dires.

Observatoire suisse

Pour pérenniser l'observatoire, la Coordination lance une

collecte de fonds et espère réunir les 70 000 francs nécessaires à un poste de travail à 60%. Et comme le groupe de pilotage souhaiterait plutôt un poste à plein temps, il espère que la somme soit dépassée. En attendant de réunir l'argent, le syndicat SIT a mis à disposition un bureau et le Centre social protestant finance le salaire de stagiaire d'Aldo Brina en 2007.

L'idée reste d'intégrer une structure nationale dans le futur. Un projet ambitieux mais non irréaliste, des observatoires commençant à voir le jour, notamment au Tessin, où l'Association observatoire migrations a été créée. «A Genève, il y avait un terreau favorable, du fait du grand nombre d'organismes et de gens actifs dans le domaine. Et avec ou sans le vote du 24 septembre, qui a au moins réuni tout le monde à la même table, ce projet a tout son sens. Car si c'est bien la baffe du double oui qui a permis la mise en place de l'observatoire, les premiers cas dénoncés n'y sont pas liés.»

Laurent Sommer ■

Vous avez dit choquant ?

La campagne de l'USS contre la 5^e révision de l'AI ne laisse pas indifférent. Des médias, des politiciens ou de simples quidams se disent choqués de l'image des conseillers fédéraux utilisés pour cette campagne. Pour ma part, cette manière de faire ne me dérange pas. Il s'agit là de photomontages et si ceux-ci égratignent un peu l'image de nos Sages, au mois de juillet, plus personne n'en parlera.

Par contre, proposer une révision de l'AI qui s'inscrit directement dans le démantèlement programmé de nos assurances sociales, ça, c'est choquant. Avoir laissé pendant des années le déficit de cette assurance se creuser, ça c'est choquant. Diminuer il y a quelques années les cotisations salariales sous prétexte que l'assurance chômage faisait du bénéfice, ça c'est choquant. Un transfert des montants récoltés aurait permis de limiter les dégâts (...) Et que penser des centaines de travailleurs poussés volontairement vers l'AI par l'économie pour pouvoir supprimer leur place de travail? Choquant.

En cas d'acceptation, des centaines de personnes vont se voir supprimer tout ou partie de leur rente actuelle. Elles seront poussées vers l'assistance publique. Choquant. Cette révision met la pression sur les assurés alors qu'ils ne sont pas responsables de leur état. Par contre, aucune pression sur les employeurs pour les obliger à embaucher les personnes handicapées qui pourraient encore exercer une activité. Une autre conséquence désastreuse pour les assurés, c'est la possibilité pour l'employeur de signaler à l'AI les employés qu'il jugerait potentiellement perturbés ou malades. C'est arbitraire, c'est n'importe quoi (...)

Les partisans de cette révision nous parlent de lutte contre les abus. Ne cachons pas que des personnes profitent du système. Comme dans d'autres domaines. Cependant, déjà actuellement, il est possible de détecter ces abus. L'AI dispose de centres d'observation ou elle peut obliger les rentiers à se rendre pour observer leur capacité au travail. Faire croire que la nouvelle loi va empêcher les abus est tout simplement un mensonge. Choquant.

Ne nous y trompons pas. Il ne se passe plus un jour dans ce pays sans qu'une attaque ne soit lancée contre nos assurances sociales. A force de se laisser grignoter des prestations acquises non sans mal, il ne restera plus rien. La tendance est à un retour au 19^e siècle. Des riches d'un côté, des pauvres de l'autre. A nous de décider de ce qui est vraiment choquant.

Michel Crevoiserat, Bienne ■

«Les 35 h, un frein aux salaires»

En réponse au point de mire paru dans notre dernière édition:

Jean-Claude Rennwald livre son analyse sur l'échec de la gauche en France et dans le canton de Zurich. Il trouve que les syndicats faibles en France comme à Zurich et leurs liens faibles avec le PS sont les raisons de leur échec. A Zurich, le PS est passé de 26,7% à 19,5% entre 2003 et 2007. Mais, en 2003, le PS a fait à Zurich un très bon résultat sans liens forts avec les syndicats. Donc, le raisonnement de Rennwald ne tient pas la route.

En France, Ségolène Royal a peu évoqué le point de vue des syndicats. Le vote populaire n'est pas pour autant allé renforcer l'extrême gauche trotskiste et les communistes dont les liens avec les syndicats sont plus étroits qu'avec le PS. Au contraire, une bonne partie des votes de gauche est allée vers François Bayrou, un démocrate-chrétien, peu lié avec les syndicats. Pourquoi Ségolène n'a-t-elle pas parlé davantage des syndicats et pourquoi la gauche syndicale n'a-t-elle pas tiré profit de cet état de fait? L'explication se trouve dans la perte de confiance des milieux populaires quant aux recettes syndicales. La remise en question des 35 heures, n'en déplaise à Jean-Claude Rennwald, est saluée par les salariés, surtout par les ouvriers. Cette mesure, apparemment progressiste, n'a fait que réduire le pouvoir d'achat des petits salariés. Bon, Martine Aubry avait lancé cela en premier lieu pour réduire le chômage, bonne intention. Mais (...) les 35 heures n'ont point réduit le chômage mais seulement freiné les salaires. Ségolène Royal l'avait bien vu et, en conséquence, avait critiqué cette «avancée». Malheureusement, elle n'est pas allée au bout de sa critique. Cela ouvrait un boulevard à Nicolas Sarkozy qui a bien vu que la préoccupation majeure des salariés n'était pas encore plus de temps libre mais davantage de revenu.

L'aveuglement de la gauche a rendu la tâche facile à Sarkozy et il mérite bien sa victoire. Les travailleurs, surtout ceux du privé, ne s'y trompent pas. Jean-Claude Rennwald a toujours été, comme il en apporte encore l'affirmation dans son article, un inconditionnel des 35 heures. Des vendeurs d'illusions comme lui devraient enfin commencer à faire l'inventaire de leurs erreurs.

Arthur Keller, Yverdon ■

Daniel Süri

de
biais

Les jeunes cadres désespérés

Depuis bientôt deux ans, Alban Tamarcaz s'ennuyait avec distinction à la Manip (Mission d'action novatrice de l'industrie privée). Travaillant dans le secteur «recherches et développement», il avait pondu pas mal de rapports suggérant de nouvelles idées, de nouveaux marchés, de nouvelles méthodes. A l'enthousiasme du début avait rapidement succédé un sentiment proche de celui du citron pressé après l'extraction du jus. Il avait connu toute la palette des traitements possibles par sa hiérarchie, du refus pur et simple de ses propositions à l'approbation paternaliste – «très bien ça, mon petit Alban, très bien» – suivie d'un classement sans suite. Le pire, ce fut lorsque Martial Poussepin, par deux fois, le convoqua dans son bureau. Le même scénario, les deux fois. Poussepin commençait par des félicitations à sa manière: «– C'est du bel



ouvrage, comme on dit dans nos Alpes, où l'on n'est pas sans ignorer que toute peine vaut salaire, mais qu'à salaire donné on ne regarde pas le montant.» Puis venait la remise en place de l'auteur, invariablement précédée du «– Pourtant, ici et là...» annonciateur de la critique. Suivie des encouragements finals de circonstance: «– Persévérez dans le sens des mes indications, vous rendrez service à la Manip, monsieur, euh... Alban, voilà, Alban Taratata. Comment? Tamarcaz? Oui, oui, Tamarcaz, c'est ce que j'ai dit.» Mais le plus écœurant dans tout ça, c'était de voir quelques semaines plus tard Martial Poussepin s'appropriant l'essentiel des idées avancées par Alban en les faisant passer pour siennes. Sans complexe, ni mention de la source... Alban Tamarcaz s'en était ouvert à

Hans im Obersteg et Alain-Pierre Rochat-Rochat, avec qui il s'était retrouvé quelquefois au «Sleeping Pod» (voir épisode précédent de la vie tumultueuse de la Manip). Les deux anciens l'avaient réconforté comme ils pouvaient, genre «au début, forcément, il y a des couleuvres à avaler», «Poussepin tu t'y feras et il est pas éternel» et autres «donnes du temps au temps». Sympa, mais pas vraiment galvanisante, la perspective. Il se donna donc une dernière chance: proposer un nouveau projet et le faire accepter par la direction dans un délai raisonnable. Sinon, adieu la Manip et en route vers de nouvelles aventures.

Il se plongea donc dans les audits, les études de marché, les rapports machin, les colloques truc, les méthodes X et les approches Y. Fit tourner dans tous les sens un logiciel de gestion des idées, construisit, déconstruisit, synthétisa le tout. Pour ne pas mettre

la puce à l'oreille de ses collègues (ô concurrence, ton monde impitoyable!), il fit lire son topo à quelques camarades d'études eux aussi engagés dans le pénible exercice de la reconnaissance de sa valeur par l'échelon supérieur. Quand il se sentit prêt, il lança quelques ballons-sondes. L'atmosphère (la stratosphère, devrait-on dire) semblait plutôt accueillante. Pas de tempête climatique ou de tornade en vue. Il mit donc son rapport en circulation auprès de ses chefs, immédiats et lointains. Sa proposition tenait en ceci: nombre de start-ups – mais si, rappelez-vous: les «jeunes pousses» qui devaient venir verdifier les contrées désertiques du profit à l'aide des capitaux-risqueurs! – disparaissaient trop vite parce que la culture de l'entrepreneuriat était incomplètement répandue dans le monde économique. Il fallait donc viser les jeunes cadres et dirigeants et leur inculquer les clefs

de la réussite et les convaincre de leur capacité à faire changer les choses. D'abord, il n'y eut aucune réaction. Puis son chef lui fit savoir, sans rien laisser transparaître, que le CEO voulait le voir. Il se rendit donc, non sans appréhension, chez Martial Poussepin, qui l'accueillit par un vibrant «M. Carataz, permettez-moi de vous féliciter. Tout au long de votre stimulant rapport, vous n'avez pas utilisé une seule fois l'épouvantable entrepreneurship, mais bien notre élégant entrepreneuriat. J'ai tout relu pour contrôler. Pas une seule fois. Bravo, ça, c'est de la maîtrise terminographique!» Le patron ne l'avait quand même pas fait venir pour un cours de langue, non? Qu'avait-il à dire sur le fond? Vous le saurez dans le prochain épisode de la série «Les jeunes cadres désespérés» (première saison), paraissant tous les mois dans L'Événement syndical.